

Procès Verbal

Conseil d'Administration OCCITARAME du 4 novembre 2025

Le Conseil d'Administration d'OCCITARAME s'est tenu le 4 novembre 2025 à 20h15 dans les locaux de l'avenue Victor HUGO.

Présents :

- Corinne BERTES
- Hervé BOUGAULT
- Frédérique GALLOIS
- Stella GUARDIOLA
- Jean Paul INGREMEAU
- Pierre Jean SADDE

Absents :

- Jacques GIVERNAUD
- Thérèse MOIZAN

1. Préparation de l'Assemblée Générale – Renouvellement des membres du CA

L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 13 novembre salle Georges Brassens à 18h. L'ordre du jour vous a été adressé par mail.

Pour votre information et conformément aux dispositions des Statuts d'OCCITARAME, « *l'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an, sur convocation du Conseil d'Administration ou à la demande d'au moins un quart de ses membres. L'Assemblée générale est publique et seuls les membres à jour de leur cotisation ont le droit de vote... Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour... Toutes les délibérations sont prises à main levée, exceptée l'élection des membres du Conseil d'Administration qui est votée à bulletin secret*

Les Statuts d'OCCITARAME précisent que « *l'association est dirigée par un Conseil de 9 membres maximum, élus à bulletin secret pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles... Sont éligibles les membres à jour de leur cotisation et âgés de 18 ans au moins*

Cette Assemblée Générale devra élire les nouveaux membres du Conseil d'Administration après épuisement de l'ordre du jour.

4 postes seront à pourvoir.

3 membres de l'Association ont présenté à ce jour leur candidature :

- Pascale BUTTARO
- Gérard TONDUT
- Karine TRILLAUX

Trois bureaux seront dressés à l'entrée, les 2 premiers accueillant les participants à jour de leur cotisation et par ordre alphabétique, le 3^e les participants souhaitant régler leur cotisation.

Pour rappel, les participants pourront se munir au maximum de 2 pouvoirs. Un modèle de pouvoir est joint en annexe de ce Procès-Verbal.

Le vote pour la désignation des futurs membres du CA se fera à bulletin secret. Les bulletins seront donnés par les bureaux à l'entrée sur base de la liste des participants à jour de leur cotisation.

Un pot de l'amitié clôturera l'Assemblée Générale, ainsi que la distribution de l'équipement des rameurs.

2. Repas de fin d'année – point sur l'organisation

Le repas de fin d'année se tiendra salle Georges Brassens le dimanche 23 novembre à 12H. Un mail précisant le repas et les activités sera diffusé aux adhérents. La participation au repas est fixée à 18 euros. Le paiement pourra se faire par HelloAsso ou par chèque à remettre aux barreurs.

Les inscriptions devront être faites au plus tard le lundi 17 novembre, délai nécessaire avant le 23 novembre pour finaliser la commande au traiteur.

La salle ouvrant à 10h, les volontaires pour la préparation de la salle seront les bienvenus.

3. Sortie au Salagou

Un merci à Pierre Jean SADDE et aux Festirameurs pour l'organisation de cette sortie qui sera scindée en 2, le samedi 8 et le dimanche 9, en raison du nombre d'inscrits : 44.

Un dispositif de covoiturage sera mis en place.

Une barque de 8 sera menée aux Voiles Latines (rampe de la Plagette) le vendredi matin à 10H, une seconde le vendredi à 16h30.

Un mail sera adressé aux participants pour préciser l'ensemble des points d'organisation et de covoiturage.

4. Réunion avec le Maire

Le mardi 28 octobre, le Maire de Sète, Hervé MARQUES, a reçu la délégation d'Occitarama composée de Corinne BERTES, Hervé BOUGAULT et Jean Paul INGREMEAU. Romain FERRARA, Adjoint délégué aux Associations, et Sylvain DOMINGUEZ, adjoint chargé de Ville sportive, ont participé à la réunion.

Le Maire a souligné l'importance d'OCCITARAME dans la vie culturelle et sportive de la ville compte tenu du nombre de ses adhérents, mais aussi de la visibilité de ses barques et équipages fortement identifiables par les couleurs des tenues des rameurs et des barques. Il a également remercié OCCITARAME pour l'organisation de la Coupe de la Ligue qui a été un franc succès.

Après présentation rapide de l'association, le point important de la réunion a porté sur la recherche d'un lieu / emplacement. Le maire et ses adjoints ont indiqué que 2 pistes sont actuellement à l'étude, la première sur les Eaux Blanches, la seconde à la base nautique du Barrou. La mairie reviendra très prochainement auprès d'OCCITARAME pour tenir informée l'Association de l'avancée des études en cours.

Enfin, le Maire a indiqué qu'un ber est à la disposition d'OCCITARAME, sur demande auprès de la mairie, pour sortir une barque sur le site des Voiles Latines.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration s'est terminé à 22h30.